

Transports. Alors qu'Airy Routier publie "la France sans permis", qui dénon

La politique de sécurité routi

OUI AIRY ROUTIER,
journaliste.

Les permanences des députés et les mairies sont inondées de lettres de Français qui s'insurgent contre la répression dont ils sont victimes en matière d'infractions routières. La plupart de ces lettres mettent en balance l'indulgence dont bénéficient les vrais délinquants – en particulier les jeunes de banlieue – et la sévérité avec laquelle on traite les "honnêtes citoyens". Beaucoup d'entre elles dénoncent la politique Sarkozy et disent porter leur regard vers Le Pen, inlassable pourfendeur du politiquement correct. Le trait le plus caractéristique de ce courrier est qu'il émane massivement de citoyens qui se vivaient jusque-là comme ultraprudents sur la route, se vantaient de ne jamais dépasser les limitations de vitesse, s'affichaient du côté des forces de l'ordre contre les "vrais chauffards". Ces gens d'ordre ne supportent pas d'avoir perdu un, deux ou trois points sur leur permis pour être passés devant un radar automatique en dépassant de 2 ou 3 km/h la vitesse autorisée ou pour avoir oublié de boucler leur ceinture de sécurité en sortant de leur garage.

Face à cette révolte, les responsables politiques, qui se sont vu dicter leur conduite par un quarteron de fonctionnaires adeptes du contrôle social, utilisent l'argument massue de la fin qui justifie les moyens. Ils mettent en avant la baisse constante du nombre de morts – de 16 500 en 1973 à 4 700 en 2006, période pendant laquelle le trafic automobile a triplé. Mais ils oublient délibérément de dire que, depuis trois ans, cette baisse massive intervient dans toute l'Europe. C'est un phénomène culturel majeur que l'on explique en Allemagne par l'amélioration de la qualité des automobiles en matière de sécurité; en Angleterre, par l'esprit de responsabilité de la population; en Italie et en Autriche, par une politique de sécurité routière intelligente, qui renforce les sanctions mais assouplit les contraintes: c'est ainsi que la vitesse maximale sur autoroute a été portée de 130 à 150 et 160 km/h. Parce que l'absence de vigilance est jugée aussi dangereuse, si ce n'est plus, que l'excès de vitesse.

Il n'y a qu'en France que l'on impute à la seule répression les progrès réalisés. Une répression qui n'a pas d'équivalent dans le monde. Certes, de nombreux pays ont à la fois mis en œuvre le permis à points et le contrôle radar. Mais seule la France a installé un système entièrement automatisé, purement administratif, dont le juge, garant des libertés, est exclu. Ce qui entraîne nombre d'injustices: est sanc-

tionné de la même manière celui qui grille un feu rouge à pleine vitesse et celui qui franchit, au pas, un feu, sans intersection; celui qui commet sa première erreur et le multi-récidiviste. De plus, sans juge, pas question d'adapter le montant des amendes aux revenus de chacun.

Quoi qu'en disent les ayatollahs de la sécurité routière, il n'y a plus aucun lien entre la grande délinquance routière et l'arsenal répressif mis en œuvre. Le filet est désormais calibré pour attraper tous les petits poissons, tandis que la plupart des requins ont trouvé les moyens de ne pas se faire prendre: plaques d'immatriculation étrangères, cartes grises au nom de personnes ne disposant pas du permis, etc. À ceci s'ajoutent les conséquences des primes accordées aux policiers et aux gendarmes en fonction de leur efficacité – en réalité de leur seule productivité, qui en la matière ne peut être quantifiée que par le nombre de PV dressés chaque mois.



Il est temps de trouver le juste milieu entre le laxisme général et une répression malade et aveugle.

Aujourd'hui, les nouveaux radars ne photographient même plus la figure du conducteur: c'était une source de contestation. La plaque d'immatriculation leur suffit. C'est une preuve, parmi d'autres, que l'objectif est désormais purement fiscal: les radars automatiques rapportent la moitié des 680 millions d'euros d'amendes récoltés en 2006.

Avec les lois Gaysot et Perben, qui ont organisé ce racket fiscal et sorti le juge du jeu, les Français ont accepté une atteinte grave à leurs libertés fondamentales. Mais, fidèles à leur génie national, ils ont découvert et utilisé tous les moyens de contournement possibles, illégaux ou légaux. Comme l'imputation des excès de vitesse à des grands-parents grabataires ou la contestation des retraits de permis devant les tribunaux administratifs... Sans ces réactions, le système, qui tolère déjà l'existence d'au moins deux millions de conducteurs sans permis, aurait déjà explosé.

Il est temps de revenir au bon sens et de trouver le point moyen entre le laxisme général et la répression malade. Pour calmer la révolte, pourquoi ne pas, dans un premier temps, rendre un point pour chaque infraction constatée? Ce qui exclurait rétrospectivement toutes les infractions pour les petits excès de vitesse, ramènerait à la perte d'un point l'usage du téléphone et à deux points l'absence de ceinture. De toute façon, la situation actuelle n'est politiquement pas tenable. Une remise à plat s'imposera.

La France sans permis, Albin Michel, 224 pages, 15 €.